

Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE
Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr

**POUR UNE PARTICIPATION NOMBREUSE ET ACTIVE AU
CONGRES DEPARTEMENTAL DE LA FSU LOZERE !**

Dispensé de timbrage
MENDE CT



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

La Section départementale de la FSU Lozère organise son congrès départemental les mardi 12 et mercredi 13 novembre à Bec de Jeu (Balsièges) en perspective du prochain Congrès national de la FSU qui se tiendra à Clermont Ferrand du 9 au 13 décembre 2019.

DEPOSE LE 09/10/2019

Chacun des syndicats nationaux de la FSU présents en Lozère va fournir à ses syndiqués la procédure réglementaire pour pouvoir participer à ce congrès départemental qui, vus les enjeux actuels (attaques frontales contre l'éducation, contre la Fonction publique et les services publics... et prochainement contre les retraites), doit permettre de réunir le plus grand nombre possible de nos syndiqués pour faire le point sur le fonctionnement de la Section départementale, mais surtout se donner des mandats que nos représentants iront défendre lors du congrès national pour continuer à faire de la FSU la force d'opposition syndicale à la fois critique mais aussi revendicative et porteuse de projets ambitieux de transformation sociale.



Plusieurs thèmes vont permettre de mesurer notre capacité collective à produire de la réflexion et des propositions :

- l'éducation, la formation, la recherche et la culture qui sont pour nous un service public pour le progrès social,
- la fonction publique, une idée moderne pour réaliser le service public,
- l'urgence démocratique autour de la transition écologique, les droits humains et la justice sociale,
- pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien

Chacun d'entre vous a reçu le document national compilant les textes préparatoires du congrès et peut, d'ici à l'ouverture du congrès départemental, lire, analyser, réfléchir et produire des réponses aux questions posées qui peuvent particulièrement l'intéresser pour ensuite les mettre en débat.

Le moment du congrès est un moment particulièrement important de prise de recul par rapport au quotidien de travail, un moment de confrontation des idées pour arriver à produire des synthèses collectives. Le rôle des différents rapporteurs, qui ont bien voulu prendre en charge ce travail de mise en débat et de production de rapports finaux, doit permettre d'intégrer un maximum de propositions constructives. Comme chaque fois, la convivialité, durant ces deux jours, devrait permettre de pouvoir collectivement faire de notre congrès départemental un moment fort de la vie de notre section fédérale. Au nom du bureau de la FSU48, je vous invite tous à venir partager, participer activement et produire l'avenir de la FSU.

SOMMAIRE

- P 2 à 5** **Rapport d'activité**
- P 6/7** **Présentation des thèmes**
- P 8** **Congrès Programme**
Modalités pratiques

**Congrès
Départemental
FSU 48
12 et 13 novembre
Bec de Jeu**

Alors que les tensions internationales rivalisent avec les effets dévastateurs du changement climatique, les dirigeants, que ce soit au niveau national ou international, ont bien du mal à prendre la mesure des évolutions et ils ont surtout bien du mal à renoncer à leur course aux profits entraînant ainsi toujours plus de drames et d'inégalités. Dans ce contexte d'instabilité, il n'a jamais été aussi urgent de faire société ensemble pour relever les nombreux défis devant nous.

Mais en voulant gérer l'Etat comme une entreprise, le gouvernement, fait le choix de privilégier l'individualisme plutôt que la force collective. Ce rapport d'activité départementale couvrant la période des trois années passées ne peut être détaché de ce contexte.

La FSU 48, fidèle à ses mandats de syndicat de transformation sociale indépendant de tout système politique, a dû et a su, depuis le début de ce quinquennat comme sous les précédents, garder le cap et faire entendre sa voix tout en privilégiant autant que faire se pouvait l'unité avec les autres organisations syndicales, étant même très souvent à l'initiative de l'action.

Pour confirmer ses ambitions de fédération syndicale majeure et conformément aux mandats des derniers congrès, elle a continué localement à investir le champ de toutes les fonctions publiques pour peser davantage sur la politique en général et sur les politiques publiques plus particulièrement. Outre dans l'enseignement qui reste son secteur majoritaire, elle est présente aux côtés des personnels dans de nombreux autres secteurs : pôle emploi, DIRECCTE, environnement, cohésion sociale et protection des populations, fonction publique territoriale. Cet objectif ambitieux ne se décline cependant pas encore de façon satisfaisante sur le département, ce qui marque une des limites de notre activité. Pourtant il est évident pour tous que la FSU constitue dans le département une force majeure et un interlocuteur incontournable pour la défense des services publics avec les décideurs locaux.

Elle a posé quelques jalons dans la fonction publique territoriale, apportant informations et formation sans être cependant arrivée à marquer le paysage syndical de ce secteur lors des dernières élections professionnelles.

Les actions au quotidien auprès des collègues et dans les instances.

Au quotidien, l'essentiel du travail dans la relation aux personnels et aux institutions est assuré par les syndicats nationaux chacun dans leur secteur. L'activité de la FSU est elle indispensable quand il s'agit de créer du lien ou de pallier le manque de représentation des syndicats au niveau départemental dans certains secteurs.

Concernant les instances (CTSD, CDEN, CDAS, CHSCT-D, Commission de réforme), la FSU a assuré totale-

ment la charge que les personnels lui ont confiée. Par un travail partagé faisant la synthèse des différents secteurs, nous avons toujours présenté des déclarations permettant de cibler l'essentiel en fonction de la conjoncture pour faire apparaître clairement nos positions et revendications, cela permettant par ailleurs de rendre compte aux personnels comme au public via les organes de presse.

Pour le CHSCT-D dans l'Education Nationale, du fait de notre représentativité à l'issue des élections professionnelles et du nombre d'élus à cette instance, c'est un militant FSU qui assure aujourd'hui la fonction de secrétaire de ce comité avec de véritables moyens en décharge de travail pour exercer sa mission. Il y a là un enjeu majeur au regard des besoins sur le terrain du fait de la dégradation des conditions de travail, du manque de respect et d'écoute des personnels. Mais l'administration tente de cantonner l'action de cette instance à des opérations de vérification et de mise en conformité matérielle avec des visites de sites. Il reste encore du chemin à parcourir pour que les missions de cette instance soient connues de tous et que cette dernière puisse effectivement remplir pleinement son rôle.

En accord avec nos mandats nationaux, cette mandature a aussi été l'occasion pour la FSU de rejoindre de façon officielle des confédérations dans la défense des salariés qui ne relèvent pas des commissions paritaires. Ainsi une militante de la FSU est devenue « conseiller du salarié » inscrite au registre départemental à la disposition des salariés. C'est un investissement en formation dans des secteurs peu connus de nos pratiques militantes, débordant le cadre de nos institutions pour répondre à des salariés relevant souvent du secteur associatif.



**L'augmentation des salaires,
c'est prioritaire !**



Il y a beaucoup à faire dans l'aide aux personnels précaires. Les syndicats, chacun dans leur secteur, ont travaillé auprès de ces personnels. Malheureusement force est de constater que le recours aux personnels précaires s'est normalisé dans les fonctions publiques. Et ce n'est pas la loi Fonction Publique récemment adoptée qui, en accroissant les possibilités de recours aux contrats, va permettre de résorber la précarité dans l'ensemble de la Fonction Publique.

Les actions à caractère national.

Répondant aux mots d'ordre d'action nationale, la FSU-48 a organisé ou a participé localement et nationalement à des manifestations pour les différentes journées nationales de grève ou de mobilisation.

- journée de grève et de manifestation du mardi 26 janvier 2016, tant pour le second degré, en lutte contre le réforme des collèges, que pour la Fonction publique (défense des services publics et revalorisation salariale).
- 9 mars 2016, action contre la « Loi Travail », à l'initiative des organisations de jeunesse demandant le retrait de la loi.
- 10 mars 2016, Appel des 9 organisations de retraités, Défense du pouvoir d'achat des retraités
- 12 mars 2016, Appels des collectifs « Stop état d'urgence » et « Nous ne céderons pas ! », Défendons nos libertés, Non à l'état d'exception permanent, Levée de l'état d'urgence, Non à la déchéance de nationalité
- 22 mars 2016, Appel intersyndical (FSU, CGT, CFDT, CFE-CGC, FA-FP, Solidaires et UNSA), Rendez-vous salarial Fonction Publique : Augmenter les salaires !
- 31 mars 2016, Appel intersyndical (FSU, CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL), Retrait du projet de loi « Travail » et conquête de nouveaux droits pour l'ensemble des salariés.
- 9 avril 2016, Loi Travail, c'est encore et toujours NON !
- 28 avril 2016, pour des droits plus protecteurs des salariés du privé comme du public et pour obtenir le retrait du projet de loi Travail.
- 19 mai 2016, Projet de Loi travail : amplifier la mobilisation face au déni de démocratie !
- 14 juin 2016, grève interprofessionnelle et manifestation nationale à Paris, contre le projet de loi « El-Khomri », pour l'exigence de nouveaux droits sociaux
- 15 septembre 2016 Action intersyndicale interprofessionnelle contre la loi travail.
- 29 septembre 2016, appel des 9, pour une véritable revalorisation de nos retraites et pensions.
- 12 septembre 2017, Action intersyndicale CGT, FSU, Solidaires, CGC La Poste, la casse du Code du travail n'est pas la solution pour lutter contre le chômage !
- 10 octobre 2017, stoppons les offensives contre la Fonction publique.
- 1^{er} février 2018, Action interfédérale contre Parcours-Sup (FSU, CGT, FO, Sud Education, FCPE, UNEF, SGL, UNL) Réunion d'information ouverte aux enseignants, élèves et parents
- 6 février 2018, Grève contre les conditions de rentrée dans le second degré (SNES, SNEP, SNUEP et proposée aux autres organisations).
- 7 février, Journée d'action à l'appel de la FSU, réunion d'information syndicale, conférence de presse.
- 8 février 2018, à l'initiative du SNUEP-FSU, Journée nationale d'action sur l'enseignement professionnel, stage académique sur Montpellier.
- 22 mars 2018, journée d'action fonction publique, Revalorisation salariale, Suppression du jour de carence, Contre les suppressions de postes dans la Fonction Publique.
- 3 mai 2018, Pour un service public d'éducation ambitieux.
- 22 mai 2018, Contre la privatisation des services publics, Pour la défense des agents et des statuts.
- 9 octobre 2018, Journée nationale d'action interprofessionnelle : Retraites, Sécu, Emplois, Services publics, Education, Solidarités, HALTE A LA CASSE !!
- 18 octobre 2018, journée d'actions contre le projet de réforme des retraites.
- 12 novembre 2018, action dans l'enseignement, Contre les suppressions de postes, Contre la réforme des lycées et de la voie professionnelle, Contre la réforme du baccalauréat, Contre le salaire au mérite et contre le gel du point d'indice, Pour le retrait de la journée de carence, Contre la remise en cause des instances de concertation (CAP et CHSCT).
- 24 janvier 2019, Journée nationale de grève Education second degré.
- 31 janvier 2019, Journée d'action retraité.es.
- 5 février 2019, Mobilisation interprofessionnelle pour répondre à l'urgence sociale.
- 19 mars 2019, Journée de grève interprofessionnelle (avec la CGT, FO et Solidaires) pour revendiquer l'amélioration des rémunérations de tous les agent.e.s et dénoncer le projet de loi Fonction Publique.
- 30 mars 2019, action pour dire NON aux projets de réformes dans l'éducation.
- 4 avril 2019, un temps fort pour défendre le service public d'éducation.
- 9 mai 2019, Pour dire non à un projet de loi destructeur et pour défendre la Fonction publique.
- 17 juin et 27 juin 2019, grève de la surveillance le 1^{er} jour des examens.



Le service public,
on l'aime, on le défend

Les actions locales.

Elles ont été très nombreuses dans la rue ou à l'occasion de débats organisés publiquement pour porter les revendications dans le domaine de l'Education, des services publics ou celles plus globales des travailleurs et citoyens.

- Novembre 2016, défense du Centre de Ressources Universitaires et Pédagogiques de Mende : pétition, audience
- Organisation avec la FCPE 48 d'un colloque « Scolarisation en milieu rural, Ecole de la réussite au cœur des territoires » pour débattre des enjeux sur cette question cruciale le samedi 11 Mars 2017
- Pétition de soutien (initiée par RESF) aux migrants menacés d'expulsion en décembre 2017
- Stage de formation syndical, à destination des ATSEM, le 12 mars 2018
- Stage de formation syndical, Voie professionnelle et apprentissage, le 14 juin 2018
- Stage de formation syndical, FSU Territoriaux, le 9 octobre 2018
- Débat public à Mende le lundi 15 avril, Quels fonctionnaires pour quelle fonction publique ?

Les actions plus globales.

Il s'est agi là de décliner sur le plan local des actions avec des partenaires au-delà du paysage syndical à chaque fois que nous avons considéré que ces actions allaient dans le sens de notre recherche de transformations sociales :

- Participation active au collectif de défense départemental des services publics qui s'est réuni le **samedi 23 janvier 2016 à Mende.**
- Organisation d'un Apéro-Défense des Services Publics à Mende le samedi 2 avril 2016
- Inscription dans la lutte contre la montée du Front National et de ses idées extrémistes en participant au collectif départemental qui s'est réuni à Mende le **mardi 16 février 2016.**
- Novembre 2016, lancement d'une pétition en ligne pour défendre et développer le service public de la poste.
- Réunion publique (en association avec la CGT et Solidaires Finances Publiques) le 16 Mars 2017, « C'est quoi ce travail ? », pour informer, échanger, débattre sur les conséquences de la Loi Travail et pour élaborer les principes d'une réforme progressiste du travail pour le XXI^e siècle.
- Soutien des personnels des EHPAD en grève le 30 janvier 2018

La relation au « politique »

La FSU s'est adressée très régulièrement aux parlementaires de notre département pour faire valoir nos positions :

- **La FSU Lozère s'est engagée dans une démarche contre la déchéance de nationalité** en initiant un appel local en janvier 2016, dans le cadre d'une campagne d'opinion la plus unitaire possible et en interpellant les parlementaires (*courrier co-signé avec l'UD CGT, RESF et la fédération lozérienne du PC*)
- **Engagement dans les campagnes contre la prolongation de l'état d'urgence et sa constitutionnalisation.**
- **Adresse aux candidats aux élections législatives en mai 2017**

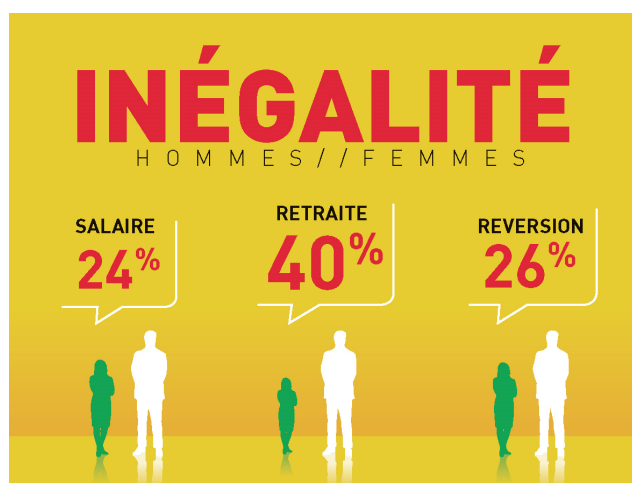
La FSU s'est adressée aux élus du département pour les mettre devant leurs responsabilités face à la mise à mal des services publics. Elle a su aussi les interpeller lors des CDEN.

Laïcité

Notre organisation a œuvré, en toute occasion, à défendre et promouvoir le service public d'éducation. **La FSU Lozère s'est inscrit dans la mise en œuvre d'un programme d'action départemental de défense de la laïcité** et poursuit son action dans le cadre de l'Observatoire de la Laïcité de Lozère.

Droits et libertés

Modestement mais régulièrement, nous avons soutenu les actions de RESF dont l'activité départementale est malheureusement (car il y a beaucoup de situations dramatiques pour des familles sans papier) très forte grâce à une équipe très active. Nous avons fait toute la place nécessaire dans nos publications à ces actions et accompagné des délégations en préfecture, à titre syndical, quand nous avons été sollicités.



Une action à nouveau validée par les personnels

Les élections professionnelles de décembre 2018 constituent le meilleur instrument de mesure de notre action au niveau départemental.

- Dans le secteur de l'Education Nationale, la FSU conserve 5 sièges sur 10 au CTA et reste la 1ère organisation au sein du CTSD48. Au niveau de la CAPD premier degré, le SNUipp-FSU reste majoritaire avec 3 sièges sur 5.
- Dans l'enseignement agricole, l'intersyndicale SNE-TAP FSU-CGT Agri conserve sa première place dans la région Occitanie. Après des mois de travail sur le terrain le verdict est tombé : 6 sièges sur 10 au CTREA ; 3 sièges sur 4 à la CCPR catégorie A ; 3 sièges sur 4 à la CCPR catégories B et C.
- A la DDCSPP, le SNUITAM-FSU confirme son implantation et conserve son siège au sein du CT et du CHSCT local
- Au Parc national des Cévennes, le SNE-FSU est très largement plébiscité

Vie fédérale.

Avec environ 350 adhérents, la vie fédérale se structure autour des **CDFD** qui se sont tenus régulièrement avec une participation variable mais malheureusement trop souvent trop limitée. Cette instance décisionnelle gagnerait en intérêt et en pluralisme fédéral avec la participation de représentants de syndicats nationaux hors éducation.

Quant au **bureau départemental**, son fonctionnement s'est amélioré et la fréquence des réunions régulières bimensuelles est plus satisfaisante.

Cependant si l'activité de la fédération s'est avérée très fournie, la vie fédérale repose sur un nombre de militants actifs malheureusement trop limité. Cela a conduit à certaines difficultés de présence lors des actions, le tirage et la prise en charge du journal fédéral et à terme le renouvellement de l'équipe militante et plus particulièrement de l'équipe de direction.

La FSU-48 a participé à tous les **CFR** (instance fédérale régionale) au rythme d'une toutes les 6 semaines avec la présence des secrétaires départementaux à cette instance de discussions et d'informations.

Le 11 octobre 2016, le CFR FSU Occitanie a validé un règlement intérieur et le 6 décembre 2016, l'Exécutif du CFR (dans lequel la SD FSU Lozère est représentée) a désigné son nouveau Co-Secrétariat régional (Conchita Serrano, SNASUB FSU Montpellier, et Sylvain Lagarde SNES FSU Toulouse) ainsi que les différents représentants fédéraux au CESER, CREFOP, SRIAS et Comité de suivi interministériel. De plus, une Trésorerie fédérale régionale est fonctionnelle depuis le 1er janvier 2017.

Enfin **côté communication** : le journal POUR-48 a suivi sa « route » au rythme de 6 numéros par an. Celui-ci reste encore le principal outil d'information fédéral à raison d'environ 1350 destinataires. Quelques points restent encore à améliorer : la lourdeur du tirage, chronophage du fait d'une participation à minima des militants hors bureau, les relais pour sa distribution, la difficulté d'obtenir des articles concernant les secteurs hors éducation.

A noter également : la création du site internet de la FSU48 qui doit pouvoir encore être mieux exploité en tant que vecteur de communication auprès non seulement de nos adhérents mais également auprès d'un public beaucoup plus large.

Plus récemment, la création des « lettres électroniques de la FSU48 » doit permettre également d'améliorer notre information à destination de l'ensemble des syndiqués du département.

Une richesse de la France, c'est sa Fonction publique.

Pourquoi l'appauvrir* ?

*Sel du point d'indice : 10% de perte de pouvoir d'achat en 10 ans pour les agents publics !

L'augmentation des salaires, c'est prioritaire !



Thème 1 : Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social

Le thème 1 rappelle l'ambition de la FSU pour un service public et laïque d'éducation et de formation œuvrant pour le progrès social dans le contexte d'accumulations de réformes libérales dégradant les conditions de travail des personnels et de réussite des élèves.

S'appuyant sur l'éducabilité de tous de 0 à 18 ans et sur la formation continue tout au long de la vie dans un cadre national fort et égalitaire, et s'opposant à une école à deux vitesses comme à sa marchandisation, la FSU fait le bilan très négatif des dernières réformes libérales : école de la confiance, réforme du collège, réformes du lycée et du baccalauréat, Parcoursup, loi ORE et arrêté licence.

Ces réformes ont pour double objectif d'une part de répondre à l'employabilité des futurs salariés et aux besoins en compétences du marché du travail sur chaque territoire et, d'autre part, de déposséder les enseignants de leurs prérogatives professionnelles pour les transformer en simples exécutants.

A cela s'ajoutent la culture de l'évaluation ministérielle et la place toujours plus grande du mérite dans une gestion individualisée déshumanisée au cœur d'une gouvernance politique injonctive et autoritariste.

Alors quel projet et quels partenaires pour lutter contre la territorialisation et contre la concurrence du privé ?

Quel chantier unitaire pour redonner toute sa place à l'enseignant concepteur en s'appuyant sur les apports de toute la recherche et sur notre expertise professionnelle ?

Comment valoriser et organiser le travail en équipe pluri-professionnelle sans porter atteinte ou mettre en danger les différents statuts et les droits des personnels (Etablissement public des savoirs fondamentaux, formations initiale et continue, cycle, ASH...) ?

Quelle place pour le service public d'éducation en territoire rural dans un modèle urbain centralisé ?

Dans une Ecole toujours plus élitiste et sélective, quelle place pour les élèves différents, en échec scolaire, perturbateurs ou porteurs de handicap ?

Nathalie PERRET

Thème 2 : La Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne

RGPP Sarkozy, MAP Hollande...depuis plusieurs années, le néolibéralisme provoque l'affaiblissement de la Fonction publique et la mise à mal des services publics, favorisant la marchandisation du bien public avec pour toile de fond, la nécessité de réduire les dépenses publiques. La politique menée par E.Macron, labellisée «Action Publique 2020» ne fait qu'accélérer ce triste constat.

Ces politiques d'austérité font passer l'idée qu'il faut se résoudre à moins de services publics et s'accompagne d'une diminution de l'emploi public. L'annonce des 120000 emplois supprimés sur le quinquennat renforce la volonté de l'État de s'attaquer à la Fonction publique, considérant le service public comme un coût et non comme un investissement.

Les politiques territoriales menées (loi MAPTAM, loi NOTRe,...) entraînent des inégalités et des injustices fortes sur le territoire, notamment dans les zones rurales où les usager(e)s sont éloignés des lieux de décisions et ont de moins en moins accès aux services publics. Dans cette continuité, la territorialisation voulue par le gouvernement renforce l'isolement et crée ainsi des phénomènes de désertifications et d'abandons.

Le nouveau management public voulu par E.Macron supprime toute transparence et égalité de traitement dans la gestion des personnels favorisant le développement de

l'autoritarisme. Un seul objectif: faire taire les fonctionnaires ! Pour la FSU, le service public doit être au service de toutes et tous. Elle s'oppose à la mise en place de ces politiques néolibérales qui ont profondément fait reculer la démocratie dans les services publics.

Sur les conditions de travail des agents de la Fonction publique, quel bilan ? L'annonce de la fusion des CT et CHSCT tout comme la remise en cause des CAP, doit inévitablement nous questionner sur la volonté du gouvernement Macron de réduire à minima le dialogue social.

Il en va de même sur la question de la rémunération. La revalorisation du point d'indice est une nécessité et la FSU exige des négociations salariales annuelles qui permettent une réelle progression du pouvoir d'achat.

Pour les personnels contractuels, la FSU revendique toujours un plan de titularisation adapté à chaque secteur.

Face à ces nombreux enjeux, et à l'inverse des politiques menées, la FSU réaffirme son attachement aux services publics qui doivent être confortés, améliorés et étendus pour permettre de relever les défis à venir.

François ROBIN

Thème 3 : Transition écologique, droits humains et justice sociale

Le thème 3 intitulé « Transition écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique » fait le constat des inégalités qui se creusent en conséquence aux crises sociales, économiques, environnementales et politiques que nous vivons. Mais les auteurs soulignent l'émergence de mouvements de résistance (écologistes et féministes) sur lesquels il faut prendre appui. **La FSU considère que les services publics doivent être envisagés comme des réponses à ces différentes crises.**

Concernant la transition écologique (partie 1), le texte préparatoire fait état de l'**insuffisance des mesures prises pour la mettre en œuvre**. La FSU veut être un moteur et un acteur de cette transition car au-delà de l'impact environnemental, c'est la société toute entière qui est impactée par les inégalités sociales générées par les changements climatiques.

Pour la FSU, les services publics, garants d'une justice sociale pérenne, doivent être placés au premier plan des mesures de transition écologique par des décisions publiques fortes afin de nous libérer du joug des industriels et des financiers cause de récents scandales sanitaires et alimentaires.

Les services publics doivent être renforcés et développés dans les domaines de l'éducation (sensibilisation aux enjeux), de la fiscalité (financement de la transition), de l'agriculture (refuser un modèle industriel), des transports (développer le ferroviaire), tout cela accompagné par la création d'emplois climatiques.

La partie 2 traite des politiques publiques comme de véritables alternatives au néolibéralisme.

Cela suppose de changer les règles en Europe en remettant à plat les traités et le fonctionnement des institu-

tions pour plus de démocratie, une fiscalité juste et une monétarisation humaine.

Les services publics sont non seulement indispensables sur le plan social et écologique mais ils sont créateurs d'une véritable richesse économique. En particulier, la place de l'économie sociale et solidaire doit être interrogée. Pour la FSU, la défense d'un État social passe par un droit du travail, une Protection sociale et un droit à la retraite renforcés.

Enfin, la troisième partie « Pour les droits des peuples et les libertés publiques » aborde la question des droits humains fondamentaux.

La FSU réaffirme sa volonté de lutter contre toutes les formes de discrimination dans un contexte social et politique qui voit se banaliser des comportements violents et haineux. Le racisme (notamment les actes antisémites), la marginalisation des personnes porteuses de handicaps, la stigmatisation persistante des personnes LGBTI sont abordés dans le texte. Pour la FSU, une éducation à l'égalité est primordiale.

La question de l'immigration est centrale au sein de notre société qui cherche à durcir ses frontières et aggrave la situation des migrants et des mineurs isolés par une série de mesures.

Pour finir, ce sont les libertés publiques qui font l'objet d'une analyse, la FSU fait le constat d'une Vème République à bout de souffle dans laquelle il ne faut pas cesser de défendre la liberté d'expression, la liberté de la presse et le droit à manifester car les répressions successives de mouvement sociaux caractérisés par une banalisation des violences policières doivent alerter tous les citoyens.

Mélanie AZAIS, Clémence GOURET et Isabelle VOLLE

Thème 4 : Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien

Ce thème permet de débattre collectivement sur ce qui fait la FSU et sur comment elle peut évoluer pour poursuivre demain son combat unitaire auprès de tous les agents.

Pour le syndicalisme porté et défendu par la FSU, travailler à la recherche d'unité syndicale de revendication et d'action reste fondamental car sinon comment avancer et peser plus fortement dans la lutte contre le développement des politiques libérales ? Doit-on et, si oui, comment, développer le travail en commun pour proposer des alternatives crédibles avec d'autres (associations, personnalités, partis...), à l'ensemble des salariés ? Comment s'emparer des questions climatiques dans la palette quotidienne des revendications syndicales ?

Dans l'objectif d'avancer vers l'unification syndicale en construisant un nouvel outil syndical plus structuré du syndicalisme de transformation sociale (mandat fédéral national acté) d'autres questions se posent : faut-il plus de temps pour mettre en œuvre un tel mandat, le faire

partager et le mettre en pratique avec nos partenaires éventuels ? Devons-nous être plus précis dans la définition du travail commun à faire ?

Concernant le fonctionnement de la FSU, la part et la place au sein des structures militantes des jeunes, des femmes et des retraités restent un vrai sujet de débat interne pour viser de nombreuses améliorations. L'investissement militant pour la fédération (participation aux instances FSU à chacun des niveaux) doit être interrogé : temps militant, décharges, rendre l'appartenance à la FSU concrète et lui donner du sens méritent réflexion et propositions.

Enfin, **au niveau du syndicalisme international** la question posée est celle d'une éventuelle demande d'adhésion à la FSESP (Fédération syndicale Européenne des services publics) qui pourrait permettre à la FSU d'exister à ce niveau là après les échecs d'intégration de la CES et de la CSI.

Hervé FUMEL

CONGRES DEPARTEMENTAL DE LA FSU - 12 et 13 novembre 2019 Bec de Jeu à Balsièges -

Mardi 12 Novembre

Matinée: Rapport d'activité . Présentation. Débat. Vote.
(9 H –12 H) Rapport financier : Présentation. Débat. Vote.
Présentation du nouveau bureau fédéral départemental

Après-midi : Thème 1, Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social
(14 H –17 H): Présentation. Débat. Vote
Thème 3, Transition écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique
Présentation. Débat. Vote

Mercredi 13 Novembre

Matinée: Thème 2, Services publics. Les personnels
(9H - 12H) Présentation. Débat. Vote
Désignation de la délégation au congrès national

Après-midi : Thème 4, Le syndicalisme. La FSU. L'activité internationale de la FSU
(14 H –17 H): Présentation. Débat. Vote
Débat sur l'action

Vous pouvez envoyer vos contributions écrites, à partir des textes préparatoires, avant le lundi 4 novembre à l'adresse suivante: fsu48@fsu.fr

Modalités pratiques pour participer

1. Votre syndicat vous mandate pour participer au congrès départemental. Vous devez faire une demande d'autorisation d'absence manuscrite (Modèle ci-dessous). C'est un droit, que seul votre chef de service peut vous refuser pour nécessité absolue de service. Il n'y a pas de délai d'un mois comme pour les stages syndicaux mais il est d'usage de ne pas attendre le dernier moment pour faire la demande.

Le chef de service, quelque peu pointilleux, peut exiger un document attestant de votre mandat.

Celui-ci pourra alors, lui être fourni par la FSU-48 (Demande à effectuer à fsu48@fsu.fr

2. Faire part de votre participation à la FSU-48 en renvoyant le coupon ci-contre à l'adresse:

**FSU Espace J.Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE
ou par mail à fsu48@fsu.fr**

| | |
|--------------------------------------|---|
| NOM: | |
| Prénom: | |
| Syndicat: | |
| Participera au congrès départemental | |
| Mardi | <input type="radio"/> et prendra le repas de midi <input type="radio"/> |
| Mercredi | <input type="radio"/> et prendra le repas de midi <input type="radio"/> |

.....
Pour info, la FSU pourra prendre en charge les déplacements (pensez au co-voiturage) et une participation pour les repas de midi. Une part de 6 € par repas restera à la charge de chaque congressiste.
.....

Modèle de demande d'autorisation d'absence

Nom prénom
Etablissement

Date

Objet: Demande d'autorisation d'absence

Monsieur le Recteur (ou le chef de service)

En tant que représentant mandaté de mon syndicat, conformément aux articles 12 et 15 du décret 82-447, je vous demande une autorisation spéciale d'absence pour participer aux travaux du congrès départemental de la FSU qui se tiendra les 18 et 19 Janvier 2016 à l'Espace Jean Jaurès à Mende.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur (ou le chef de service), l'expression de mes salutations respectueuses.